



Procès-verbal d'Assemblée Générale

VOLLEY LOISIR NORD FRANCHE-COMTE (V.L.N.F.C.)
58 rue de Valdoie 90300 ELOIE

Le 17 octobre 2019 à Bavilliers, les membres de l'association Volley Loisir Nord Franche-Comté (VLNFC) se sont réunis au centre foyer communal place Jean moulin à Bavilliers (90) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président Mr POICHOT Cédric.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en tant que représentant d'une équipe. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mr POICHOT Cédric président de l'association. Il était assisté du secrétaire de l'association, M. ANNEBI Amar. Le trésorier de l'association Mr PARTY Michael est excusé.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport Moral:

L'association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Elle pour objet de gérer et d'organiser le championnat de volley-ball loisir en marge de la Fédération Française de Volley Ball (F.F.V.B) et de la Ligue de Franche Comté.

Rapport Sportif:

Cette année le championnat était composé de 27 équipes réparties sur 3 poules.

Ci-dessous le classement définitif par poule.

En vert les équipes qui montent et en rouge celles qui descendent.

POULE A	POULE B	POULE C
USOM	VBCO 1	VBCO 2
ASPTT 1	VC ²	BAVILLIERS 2
BART 1	DANJOUTIN	BAUHIN
TOR 1	AUDINCOURT 1	PONT DE ROIDE
MVCL 1	BART 2	ASMB
BAVILLIERS 1	HERICOURT	ETUPES 2
ETUPES 1	ASPTT 3	AUDINCOURT 2
DELLE	MVCL 2	BART 3
ASPTT 2	GRANDVILLARS	VBCO 3



Rapport Financier:

Le solde en début de saison :	1 376,90 €
Recettes de la saison (26 équipes à 20€) :	520 €
Cotisation en impayé (Grandvillars)	20€
Dépenses (Pot et tournoi) :	41 €
Achat de 3 coupes	302.85€
Frais bancaire :	0 €
Solde attendu en fin de saison :	1553.05 €
Solde réel en banque	1553.05 €

Le solde en banque serait réellement de 1553.05 €. La cotisation de Grandvillars ne sera pas réclamée.

Vote de la cotisation:

Proposition de la reconduite du montant de la cotisation à 20€.

Nombre de votant est de 22

Nombre de POUR : 22

Nombre de CONTRE : 0

Le montant de la cotisation à 20€ a été voté à l'unanimité.

Le règlement est à envoyer à l'adresse suivante :

Mr Party Michael
32 bis rue principale
90110 Saint Germain Le Châtelet

Chèque à l'ordre de VLNFC

Ne pas oublier de mettre vos coordonnées pour que le trésorier puisse vous renvoyer la facture.

Organisation de la nouvelle saison:

Nombre d'inscription est de 27 d'équipes pour cette nouvelle saison, il est reconduit la répartition sur 3 poules de 9 équipes. Cette formule permet d'avoir la possibilité de reprogrammer les matchs si besoin.

Début du championnat semaine du 18 novembre 2019.



Ci-dessous l'organisation des poules 2019-2020 :

POULE A	POULE B	POULE C
ASPTT 1	ASPTT 2	PONT DE ROIDE
AUDINCOURT 1	ETUPES 2	BAVILLIERS 2
BART 1	DANJOUTIN	ASMB 1
ETUPES 1	HERICOURT	VBCO 3
MVCL 1	BART 2	BART 3
TOR 1	MVCL 2	AUDINCOURT 2
USOM	DELLE	BAUHIN
VBCO 1	VBCO 2	ETUPES 3
VC ²	BAVILLIERS 1	ASMB 2

Organisation des pots et tournois

Organisation tournoi de début de saison semaine du 12 au 15 novembre

Poule	Organisateur du tournoi	Organisateur du pot	Date
A	VBCO 1	ASPTT 1	Jeudi 14/11
B	ASPTT 2	ETUPES 2	Vendredi 15/11
C	ASMB	BAVILLIERS 2	Mercredi 13/11

Questions diverses :

5 avril : tournoi de Volley à Giromagny (12 équipes maxi avec 1 fille obligatoire).
Flyers en pièce jointe dans le mail envoyé avec le compte rendu de l'AG.

28 mars : Nuit du volley à Audincourt 4X4



Création SIREN et SIRET association:

Description de l'entreprise ou de l'organisme

Identifiant SIREN	853 533 388
Identifiant SIRET du siège	853 533 388 00015
Désignation	VLNFC
Sigle	
Catégorie juridique	9220 Association déclarée
Activité Principale Exercée (APE)	9311Z Gestion d'installations sportives
Date de prise d'activité	14/10/2016

Description de l'établissement concerné

Identifiant SIRET	853 533 388 00015	Statut : Siège et établissement principal
Adresse	58 RUE DE VALDOIE	
	90300 ELOIE	
Enseigne		
Activité Principale Exercée (APE)	9311Z Gestion d'installations sportives	
Date de prise d'activité	14/10/2016	
Effectif salarié à la prise d'activité	Non renseigné	

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration:

Les membres du bureau souhaitent reconduire leur mandat pour cette nouvelle année et aucune personne ne s'est présentée. Il est donc proposé aux membres de l'association présents de voter pour la reconduite de l'ensemble du conseil d'administration et dans les mêmes fonctions.

Nombre de votant est de 22
Nombre de POUR : 22
Nombre de CONTRE : 0

La reconduction des mandats des membres du bureau est votée à l'unanimité.

Président: Mr. POICHOT Cédric
Secrétaire: Mr. ANNEBI Amar
Trésorier: Mr. PARTY Michael

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21H15

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président et le Secrétaire.

A Bavilliers, le 17 octobre 2019

Le Président
Mr POICHOT Cédric

Le Secrétaire
Mr ANNEBI Amar